Image not found or type unknown

comment se calcule les conges payes

Par **rose62570**, le **01/01/2012** à **19:03**

je suis employee a temps partiel comme employee de maison
mon employeur me paye mes conges payes 3 a 4 heures en + sur mes salaires mensuels tous les mois
en fin d annee il fait le calcul des heures en + et le divise par 10
est ce comme cela qu il doit faire ?
il dit que c est comme ça parce que je ne suis pas mensualise
je travailles le meme nombre d heures toutes les semaines
j ai vu que ça se calculait du 1 er juin de l annee precedente et de mai de l annee en cours
ai je raison ou c est mon employeur?
le problemes est que le compte n y ai pas
je voudrai que vous m eclairiez sur ce sujet merci

Par **Paul PERUISSET**, le **01/01/2012** à **20:22**

Re-bonjour,

Le plus simple est de calculer les CP sur la base de 10 % du montant total des salaires perçus entre le 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés